

seule, la Banque mondiale, de l'Association internationale de développement (AID), et de la Société financière internationale (SFI). Ces trois organismes fournissent des fonds destinés à des projets de développement sélectionnés dans le Tiers Monde. Jusqu'à présent, la BIRD a prêté plus de 20 milliards de dollars aux pays en voie de développement. Actuellement, les délais pour le remboursement des prêts varient de 15 à 35 ans et le taux d'intérêt est de 7.25 p. cent. L'AID, sert de "distributrice de prêts à intérêts modérés" pour le compte de la Banque mondiale, car elle fournit des fonds pour le développement, sans intérêt et avec des échéances allant jusqu'à 50 ans, aux pays incapables de remplir les conditions de la BIRD.

Les prêts de la Banque mondiale servent principalement à financer la construction d'immenses centrales électriques, les transports et d'autres projets exigeant de gros investissements. Les contributions canadiennes étant réunies à celles des autres pays, il est impossible de qualifier les projets de la Banque mondiale de "canadiens" ou de les attribuer à d'autres nations. Cependant, le Canada et les autres membres de la Banque accordent quelquefois des prêts directs, complétant le financement de la BIRD pour de grands projets comme le programme de mise en valeur du bassin de l'Indus dont un barrage à lui seul, le Mangla, au Pakistan, a coûté un milliard 250 millions de dollars.

La SFI investit dans les sociétés privées du Tiers Monde et se retire lorsque l'entreprise commence à bien fonctionner.

Le Canada est membre de trois des quatre grandes *banques régionales*: la Banque asiatique de développement, la Banque de développement des Antilles et la Banque interaméricaine de développement. La quatrième, la Banque africaine de développement, restreint le nombre de ses membres aux pays africains, mais le Canada participe, de concert avec d'autres pays donateurs, à la constitution d'un Fonds spécial pour cet établissement. Comme dans le cas de la Banque mondiale, les fonds canadiens affectés aux banques régionales et les contributions du Canada aux fonds spéciaux sont mis en commun avec ceux des autres pays membres.

Organismes bénévoles canadiens

Les organismes non gouvernementaux canadiens (ONG), notamment les Églises, universités, amicales et organismes bénévoles, prennent une part active à l'aide extérieure, ils versent des sommes considérables (environ 37 millions en 1971) et coopèrent en attaquant le problème du développement à sa racine, en fournissant des milliers de missionnaires, d'enseignants et d'autres volontaires aux pays en cause.